

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER **DES CLAUSES PARTICULIERES**

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
COLLEGE MARCEL PAGNOL – RUE EMILE TURCO – 34410 SERIGNAN
Personne responsable du marché : M. LUC ROYER PRINCIPAL DU COLLEGE
Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU COLLEGE MARCEL PAGNOL
Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Oxford, Cambridge, Londres, Stratford upon Avon en Angleterre pour 25 élèves âgés de 14 à 15 ans et 2 adultes accompagnateurs pour 5 nuits entre le 20 et le 26 mars 2016.

IV) Description des prestations :

IV-1 transport :

- Transport en avion A/R de l'aéroport de Béziers-Vias jusqu'à Londres-Luton
- Autocar de tourisme adapté au groupe de 27 pour toute la durée du séjour sur place.
- La compagnie proposera un ou deux chauffeurs (bonne connaissance de Londres) afin de réaliser tous les points du programme souhaité sans que le groupe soit obligé d'attendre pour cause de dépassement d'horaire de travail.
- La compagnie devra s'engager à réparer ou remplacer un véhicule en cas d'ennuis mécaniques dans la demi journée.
- La compagnie devra également avoir souscrit un contrat d'assurance à l'étranger et avoir le droit de circuler à la vitesse autorisée sur les autoroutes en Angleterre.
- Les frais d'autoroute, de parkings et de taxes routières seront réglés par le conducteur et donc inclus dans l'offre.

IV-2 hébergement :

- Hébergement en pension complète en auberge ou internat OU hébergement en pension complète en familles (or banlieue de Londres) pour les participants et les accompagnateurs et les chauffeurs de bus (ou à défaut à l'hôtel).
- Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées
- Chaque famille ne devra pas accueillir plus de 3 élèves à la fois au total de sa capacité d'accueil
- Les 2 accompagnateurs seront logés ensemble dans la même famille ou à défaut 2 par familles mais à proximité immédiate.
- Chaque famille (au moins un membre adulte) doit être présente pour accueillir les élèves tous les matins et tous les soirs (les familles prendront en charge les élèves à un ou plusieurs points de rendez vous prédéfinis)

- Les sorties individuelles des participants le soir ne sont pas autorisés.

IV-3 programme :

- Jour 1 : départ de l'aéroport de Béziers-Vias et prise en main du groupe dès l'arrivée à Luton
Tous les repas à prévoir en fonction de l'heure
- Jour 2 : Visite de Oxford : point forts de la ville + Christ Church College.
Tous les repas à prévoir
- Jour 3 : Visite de Cambridge : points forts de la ville + visite de Trinity College
Tous les repas à prévoir
- Jour 4 : Visite de Stratford-Upon-Avon + Shakespeare Birthplace
Tous les repas à prévoir
- Jour 5 : Londres : un « sightseeing » de la ville + relève de la garde + visite de The Globe
Prévoir pique nique à St James Park + autres repas
- Jour 6 : retour. Départ de Luton pour l'aéroport de Béziers-Vias
Prévoir le cas échéant le/les repas fonction de l'heure de retour.

IV -4 observations particulières :

- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.
- Le prestataire devra pouvoir fournir un service d'aide 24h/24h.
- Le prestataire devra mettre à notre service un serveur vocal téléphonique pour informer régulièrement les parents sur le déroulement du voyage.

V) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la Gestionnaire du « Collège Marcel PAGNOL » ; tel 04,67,39,99,99 ; fax 0467,39,99,90. Adresse électronique : gest.0341388z@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues au service Intendance du COLLEGE MARCEL PAGNOL situé à Sérignan, au plus tard le 2 **septembre** 2015.

VII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire HT, les taux et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

VIII) Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont :
 QUALITE DES SERVICES
 PRECISION DE L'OFFRE
 PRIX

IX) Délai de validité des offres : 30 jours.

X) Règlement :

Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

XIV) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire avant le 21 septembre 2015.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site aji-france.com.

A SERIGNAN, le 30/07/2015

Le Principal, Luc ROYER